

10, rue de Mandres

94440 VILLECRESNES

T : 01 56 32 06 64

N° Agrément : E 18 094 0018 0

N° SIRET : 794 893 800 00027

**PARCOURS DE FORMATION PERMIS A1/A2**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l’assiduité, de la motivation et de l’engagement physique.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

**Parcours théorique (si votre code ou dernier examen du permis de conduire date de plus de 5 ans)**

La formation théorique portant sur des questions «d’entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l’école de conduite avec un support média (Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l’enseignant sur le tableau d’affichage) ou via Internet (option d’achat).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l’école de conduite, et est dispensée en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d’affichage.

**Parcours pratique**

Pour les formations moto, une première partie sera faite en dehors de la circulation routière, c'est-à-dire sur un plateau fermé afin d’avoir une sécurité optimum. Pour cela, nous vous amenons sur notre plateau à Yerres, situé au Stade Léo Lagrange, à environ 10 min de l’établissement qui est ouverte de 8h à 20h les lundis, mardis, mercredi, jeudi et vendredi et de 8h à 14h le samedi.

Puis, lorsque la partie « Plateau » (ou « hors circulation ») est maîtrisée, vous passerez à la partie « en circulation » qui s’effectue donc sur la route avec les autres usagers.

Durant cette phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;

- en rase campagne ;

- sur autoroute ;

- de nuit (leçons prises en hiver).

De l'écoute pédagogique vous sera également proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu’un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.